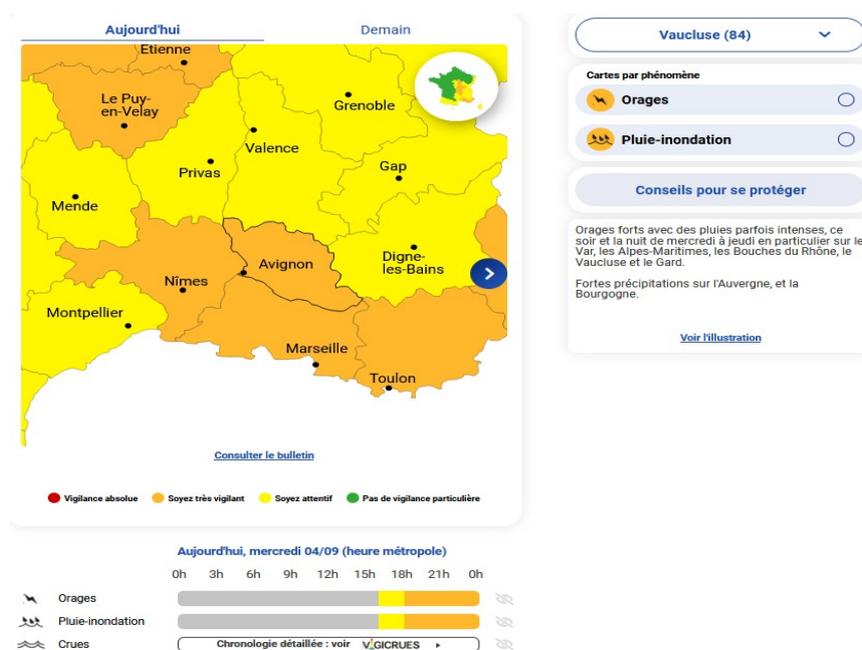


Avignon, le 4 septembre 2024

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE : ACTIVATION DU NIVEAU ORANGE POUR LES PHÉNOMÈNES DE PLUIES ET ORAGES INTERDICTION D'ACCÈS AUX GORGES DU TOULOURENC

Les services de Météo France placent, ce jour à compter de 18h, le département de Vaucluse en vigilance météorologique de niveau ORANGE : des orages localement forts avec des pluies parfois intenses, actuellement constatés dans le département des Bouches du Rhône, sont annoncés en Vaucluse dès ce soir et cette nuit.



En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc est ainsi interdit au public sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, jusqu'à la levée de ce niveau de vigilance météorologique.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

 @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON

Soyez très vigilant. À l'approche d'un orage :

- éloignez-vous des arbres et des cours d'eau,
- abritez-vous dans un bâtiment en dur,
- tenez-vous informé et évitez de vous déplacer,
- protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/pluie-et-inondation>

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique :

- en consultant le site Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com>
- écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM).

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON